



**Instruments  
internationaux relatifs  
aux droits de l'homme**

Distr.  
GENERALE

HRI/MC/1994/3  
15 août 1994

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

---

Cinquième réunion des présidents  
des organes créés en vertu  
d'instruments internationaux  
Genève, 19-23 septembre 1994  
Point 6 de l'ordre du jour provisoire

ETAT DES INSTRUMENTS INTERNATIONAUX RELATIFS AUX DROITS DE L'HOMME ET  
SITUATION GENERALE EN CE QUI CONCERNE LES RAPPORTS EN RETARD

Rapport du Secrétaire général

1. Le présent rapport contient des renseignements mis à jour sur l'état des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme et sur la situation générale en ce qui concerne les rapports en retard au 30 juin 1994, à l'égard des sept instruments suivants :

- a) le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, adopté par l'Assemblée générale le 16 décembre 1966 et entré en vigueur le 3 janvier 1976;
- b) le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, adopté par l'Assemblée générale le 16 décembre 1966 et entré en vigueur le 23 mars 1976;
- c) la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, adoptée par l'Assemblée générale le 21 décembre 1965 et entrée en vigueur le 4 janvier 1969;
- d) la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid, adoptée par l'Assemblée générale le 30 novembre 1973 et entrée en vigueur le 18 juillet 1976;
- e) la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, adoptée par l'Assemblée générale le 18 décembre 1979 et entrée en vigueur le 3 septembre 1981;

f) la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, adoptée par l'Assemblée générale le 10 décembre 1984 et entrée en vigueur le 26 juin 1987; et

g) la Convention relative aux droits de l'enfant, adoptée par l'Assemblée générale le 20 novembre 1989 et entrée en vigueur le 2 septembre 1990.

2. Depuis la quatrième réunion des présidents des organes créés en vertu d'instruments internationaux, le nombre d'Etats parties aux instruments relatifs aux droits de l'homme a notablement augmenté. Au 30 juin 1994, on comptait au total 869 Etats parties aux sept traités susmentionnés contre 762 au 1er septembre 1992.

3. Au 30 juin 1994, 10 des 184 Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies n'étaient parties à aucun des sept instruments relatifs aux droits de l'homme. Il s'agit des Etats suivants : Afrique du Sud, Andorre, Arabie saoudite, Brunéi Darussalam, Erythrée, Kazakhstan, Kirghizistan, Malaisie, Ouzbékistan, Singapour.

4. A la date du 30 juin 1994, le système de présentation de rapports au titre de ces sept instruments s'appliquait à 177 Etats (contre 164 en 1992), qui étaient parties à l'un au moins desdits instruments. Le nombre de rapports qui n'avaient pas encore été présentés par ces Etats parties s'élevait au total à 1 040 (contre 871 en 1992). Les tableaux 1, 2 et 3 ci-dessous contiennent des renseignements détaillés sur la présentation des rapports et sur la situation générale des rapports en retard.

#### Tableau 1

5. Le tableau 1 indique le nombre total d'Etats parties aux sept instruments au 30 juin 1994 et au 1er septembre 1992 (à des fins de comparaison), ainsi que le nombre de rapports en retard pour chacun de ces instruments. Il y a lieu de noter que, aux termes du paragraphe 1 de l'article 9 de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, chaque Etat partie doit présenter un rapport initial dans un délai d'un an à compter de l'entrée en vigueur de la Convention à son égard, puis un rapport périodique tous les deux ans, ce qui explique en partie le nombre très élevé de rapports en retard au titre de cette convention.

#### Tableau 2

6. Le tableau 2 indique le nombre de rapports qui ont été reçus chaque année par les organes créés en vertu d'instruments internationaux, depuis leur création et jusqu'à la fin du premier semestre 1994. Il convient de noter que les rapports combinés, qui regroupent au moins deux rapports périodiques en un seul document, sont énumérés dans ce tableau comme un seul rapport. La liste n'inclut pas les rapports révisés, les informations supplémentaires ou les rapports spéciaux présentés conformément à une décision spéciale du comité concerné. Les totaux comprennent les rapports reçus de la République démocratique allemande (qui s'est unifiée avec la République fédérale

allemande en 1990 pour former un seul Etat) et de la Tchécoslovaquie (qui, en 1991, a pris le nom de République tchèque et slovaque et à laquelle la République tchèque et la Slovaquie ont succédé en 1993).

7. Il ressort clairement du tableau 2 que la plupart des Etats parties ne respectent pas leur obligation de soumettre périodiquement des rapports comme le prévoit chacun des traités en question.

8. On notera au tableau 2 que le nombre de rapports présentés au titre du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale a diminué dans l'ensemble. Cette baisse reflète en partie les modifications apportées aux méthodes d'établissement des rapports qui ont été recommandées par les deux organes conventionnels concernés. Dans sa résolution 1988/4 du 24 mai 1988, le Conseil économique et social a approuvé la recommandation du Comité des droits économiques, sociaux et culturels de prier les Etats parties de présenter un seul rapport général dans un délai de deux ans à compter de l'entrée en vigueur du Pacte pour l'Etat partie concerné, et par la suite des rapports périodiques détaillés tous les cinq ans. Cette disposition a remplacé celle en vertu de laquelle les rapports partiels devaient être présentés tous les deux ans, dans un délai d'un an à compter de l'entrée en vigueur de l'instrument. En conséquence, les Etats parties au Pacte ont présenté, plutôt que des rapports détaillés, un nombre moins élevé de rapports qui ne couvraient que certains articles du Pacte. De la même manière, à sa trente-sixième session, tenue en août 1988, le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale a approuvé la proposition faite à la onzième Réunion des Etats parties à la Convention selon laquelle, après la présentation des rapports initiaux détaillés au Comité, les Etats parties présenteraient d'autres rapports détaillés une fois sur deux à la date à laquelle les rapports devraient être présentés, c'est-à-dire tous les quatre ans, et qu'ils présenteraient de brefs rapports de mise à jour dans l'intervalle. Dès lors, les Etats parties à cette convention ont présenté davantage de rapports détaillés de synthèse.

### Tableau 3

9. Le tableau 3 donne la liste des Etats parties aux divers instruments et indique le nombre de rapports en retard pour chacun de ces instruments. Le nombre total de traités auxquels chaque Etat est partie et le nombre total de rapports en retard pour chaque Etat sont aussi précisés. L'absence de chiffre indique que l'Etat n'est pas partie à l'instrument considéré.

10. En outre, il convient de noter que, conformément à la pratique suivie par le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale et le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, des rapports successifs en retard peuvent être groupés en un seul document. Cette pratique a également été adoptée par le Comité contre la torture, qui examine la situation des rapports en retard cas par cas.

Tableau 1. Nombre d'Etats parties et de rapports en retard, par instrument, 1992-1994

Instrument international	30 juin 1994		1er septembre 1992	
	Nombre d'Etats parties	Nombre de rapports en retard	Nombre d'Etats parties	Nombre de rapports en retard
Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels	129	105	116	70
Pacte international relatif aux droits civils et politiques	127	98	113	69
Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale	139	381	132	336
Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid	99	213	94	189
Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes	133	117	117	116
Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants	82	47	68	34
Convention relative aux droits de l'enfant	160	79	122	<u>a/</u>

a/ Il n'y avait pas de rapport en retard étant donné que la Convention est entrée en vigueur le 2 septembre 1990 et que les rapports initiaux ne devaient être présentés que deux ans après la ratification.

Tableau 2. Nombre de rapports reçus chaque année au titre de chaque instrument  
(au 30 juin 1994)

ANNEE	Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels	Pacte international relatif aux droits civils et politiques	Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes	Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants	Convention relative aux droits de l'enfant	Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid	Total	Total d'Etats parties a/
1969	-	-	1	-	-	-	-	1	37
1970	-	-	30	-	-	-	-	30	45
1971	-	-	17	-	-	-	-	17	56
1972	-	-	34	-	-	-	-	34	70
1973	-	-	23	-	-	-	-	23	75
1974	-	-	42	-	-	-	-	42	81
1975	-	-	26	-	-	-	-	26	87
1976	-	-	50	-	-	-	-	50	193
1977	13	16	26	-	-	-	6	61	224
1978	11	10	46	-	-	-	11	78	254
1979	14	12	38	-	-	-	3	67	282
1980	13	5	40	-	-	-	16	74	295
1981	21	7	31	-	-	-	10	69	344
1982	10	5	48	7	-	-	13	83	378
1983	27	19	38	12	-	-	11	107	406

ANNEE	Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels	Pacte international relatif aux droits civils et politiques	Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes	Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants	Convention relative aux droits de l'enfant	Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid	Total	Total d'Etats parties <u>a/</u>
1984	15	19	49	5	-	-	6	94	429
1985	20	19	29	4	-	-	9	81	452
1986	19	20	47	16	-	-	15	117	472
1987	12	16	25	19	-	-	6	78	508
1988	8	31	19	12	11	-	12	93	523
1989	14	26	19	11	9	-	7	86	541
1990	9	30	11	14	7	-	2	73	624
1991	5	33	14	23	10	-	7	92	705
1992	7	18	13	19	15	13	0	85	786
1993	12	18	21	19	9	18	0	97	851
1994 <u>b/</u>	1	12	2	8	6	10	0	39	869

a/ Nombre total d'Etats parties à tous les instruments au 31 décembre de l'année indiquée.

b/ Période du 1er janvier au 30 juin 1994.

Tableau 3. Rapports en retard par Etat partie et par instrument  
(au 30 juin 1994)

Etat partie	Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels	Pacte international relatif aux droits civils et politiques	Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale	Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes	Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains, ou dégradants	Convention relative aux droits de l'enfant	Nombre total de rapports en retard	Nombre total d'instruments
<b>Périodicité des rapports</b>									
Rapport initial	Cycle de 2 ans	1 an	1 an	2 ans	1 an	1 an	2 ans		
Rapports périodiques	Cycle de 5 ans	5 ans	2 ans	4 ans	4 ans	4 ans	5 ans		
Afghanistan	0	1	5	3	.	1	0	7	5
Albanie	1	1	0	.	0	0	1	3	6
Algérie	1	0	1	0	.	0	0	2	5
Angola	1	1	.	.	2	.	1	5	4
Antigua-et-Barbuda	.	.	3	3	1	0	0	4	4
Argentine	0	0	3	1	0	0	0	3	6
Arménie	0	0	0	0	0	0	0	0	6
Australie	1	1	0	.	1	0	1	4	6
Autriche	0	1	1	.	1	1	0	4	6
Azerbaïdjan	1	0	.	.	.	.	0	1	3
Bahamas	.	.	6	2	0	.	1	7	3

Etat partie	Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels	Pacte international relatif aux droits civils et politiques	Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale	Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes	Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains, ou dégradants	Convention relative aux droits de l'enfant	Nombre total de rapports en retard	Nombre total d'instruments
Bahreïn	.	.	2	1	.	.	1	3	2
Bangladesh	.	.	1	1	0	.	1	2	3
Barbade	1	1	4	3	0	.	1	8	5
Bélarus	1	1	3	0	1	0	0	6	6
Belgique	0	1	1	.	0	.	1	3	5
Belize	.	.	.	.	1	1	1	3	3
Bénin	1	1	.	5	1	1	1	5	5
Bhoutan	.	.	.	.	3	.	1	4	2
Bolivie	1	1	5	2	0	.	0	7	5
Bosnie-Herzégovine	0	0	0	1	0	1	1	2	6
Botswana	.	.	5	.	.	.	.	5	1
Brésil	1	1	4	.	3	1	1	11	6
Bulgarie	1	1	2	0	2	1	1	8	6
Burkina Faso	.	.	5	4	1	.	0	6	3
Burundi	1	0	2	2	1	1	1	6	6
Cambodge	1	1	4	3	1	1	0	8	6

Etat partie	Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels	Pacte international relatif aux droits civils et politiques	Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale	Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes	Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains, ou dégradants	Convention relative aux droits de l'enfant	Nombre total de rapports en retard	Nombre total d'instruments
Cameroun	2	0	2	3	.	1	0	5	5
Canada	0	0	0	.	0	0	0	0	6
Cap-Vert	0	0	5	2	3	1	0	9	6
République centrafricaine	1	2	5	3	1	.	1	10	5
Tchad	.	.	5	4	.	.	1	6	2
Chili	1	1	0	.	0	0	0	2	6
Chine	.	.	2	1	1	1	1	5	4
Colombie	1	0	1	1	0	1	0	3	6
Comores	.	.	.	.	.	.	0	0	1
Congo	1	1	3	3	3	.	0	8	5
Costa Rica	1	0	2	2	2	0	0	5	6
Côte d'Ivoire	1	1	7	.	.	.	1	10	4
Croatie	1	1	1	1	1	1	1	6	6
Cuba	.	.	2	0	0	.	1	3	3
Chypre	1	1	0	.	0	0	1	5	6
République tchèque	0	0	1	0	1	0	0	2	6

Etat partie	Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels	Pacte international relatif aux droits civils et politiques	Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale	Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes	Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains, ou dégradants	Convention relative aux droits de l'enfant	Nombre total de rapports en retard	Nombre total d'instruments
République populaire démocratique de Corée	1	2	.	.	.	.	1	4	3
Danemark	1	1	2	.	0	1	0	5	6
Djibouti	.	.	.	.	.	.	1	1	1
Dominique	0	0	.	.	3	.	1	4	4
République dominicaine	1	1	3	.	0	.	1	6	5
Equateur	1	1	1	3	0	0	1	4	6
Egypte	1	1	1	2	1	0	0	4	6
El Salvador	1	2	5	3	1	.	0	9	5
Guinée équatoriale	1	2	.	.	0	.	0	5	4
Estonie	1	1	1	1	1	1	1	6	6
Ethiopie	0	0	3	3	0	0	1	4	6
Fidji	.	.	6	.	.	.	0	6	2
Finlande	1	0	2	.	0	0	1	4	6
France	1	1	0	.	1	1	0	4	6
Gabon	1	3	6	3	2	.	0	12	5
Gambie	1	2	7	4	1	.	1	12	5

Etat partie	Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels	Pacte international relatif aux droits civils et politiques	Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale	Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes	Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains, ou dégradants	Convention relative aux droits de l'enfant	Nombre total de rapports en retard	Nombre total d'instruments
Géorgie	0	0	.	.	.	.	0	0	3
Allemagne	0	1	1	.	1	0	1	4	6
Ghana	.	.	2	3	0	.	1	3	3
Grèce	1	.	1	.	2	0	0	4	5
Grenade	1	1	.	.	1	.	1	4	4
Guatemala	1	1	0	.	1	1	1	5	6
Guinée	1	0	8	5	3	1	1	14	6
Guinée-Bissau	1	.	.	.	2	.	1	4	3
Guyana	2	2	9	4	2	2	1	18	6
Haïti	.	1	2	4	3	.	.	6	3
Saint-Siège	.	.	1	.	.	.	0	1	2
Honduras	1	.	.	.	0	.	0	1	3
Hongrie	1	0	3	0	0	0	1	5	6
Islande	0	1	0	.	0	.	0	1	5
Inde	1	1	4	1	0	.	0	6	5
Indonésie	.	.	.	.	2	.	0	2	2

Etat partie	Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels	Pacte international relatif aux droits civils et politiques	Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale	Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes	Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains, ou dégradants	Convention relative aux droits de l'enfant	Nombre total de rapports en retard	Nombre total d'instruments
Iran (République islamique d')	0	1	1	2	.	.	.	2	3
Iraq	1	0	2	1	1	.	.	4	4
Irlande	1	0	.	.	1	.	0	2	4
Israël	1	1	2	.	0	0	1	6	6
Italie	0	0	0	.	0	1	1	3	6
Jamaïque	1	2	5	3	2	.	0	10	5
Japon	1	0	.	.	0	.	0	1	4
Jordanie	1	0	2	1	1	1	0	5	6
Kenya	0	2	.	.	1	.	1	4	4
Koweït	.	.	1	3	.	.	1	2	2
Rép. démocratique populaire lao	.	.	5	3	3	.	1	9	3
Lettonie	1	0	1	1	1	1	1	5	6
Liban	0	3	6	.	.	.	1	10	4
Lesotho	1	0	5	3	.	.	1	7	4
Libéria	.	.	9	5	3	.	0	12	3
Jamahiyya arabe libyenne	2	2	3	5	1	1	0	9	6

Etat partie	Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels	Pacte international relatif aux droits civils et politiques	Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale	Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes	Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains, ou dégradants	Convention relative aux droits de l'enfant	Nombre total de rapports en retard	Nombre total d'instruments
Liechtenstein	.	.	.	.	.	1	.	1	1
Lituanie	1	1	.	.	0	.	1	3	4
Luxembourg	1	0	1	.	2	1	0	4	6
Madagascar	3	2	4	2	1	.	0	10	5
Malawi	0	0	.	.	1	.	1	2	4
Maldives	.	.	1	2	0	.	1	2	3
Mali	0	2	4	3	1	.	1	8	5
Malte	1	0	3	.	1	1	1	7	6
Iles Marshall	.	.	.	.	.	.	0	0	1
Mauritanie	.	.	3	1	.	.	1	4	2
Maurice	1	2	4	.	1	0	1	9	6
Mexique	0	0	2	1	0	0	0	2	6
Micronésie (Etats fédérés de)	.	.	.	.	.	.	0	0	1
Monaco	.	.	.	.	.	0	0	0	2
Mongolie	1	0	2	2	1	.	1	5	5
Maroc	0	0	1	.	0	0	0	1	6

Etat partie	Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels	Pacte international relatif aux droits civils et politiques	Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale	Convention internationale sur l'élimination du crime d'apartheid	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes	Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains, ou dégradants	Convention relative aux droits de l'enfant	Nombre total de rapports en retard	Nombre total d'instruments
Mozambique	.	0	5	3	.	.	0	5	3
Myanmar	.	.	.	.	.	.	0	0	1
Namibie	.	.	3	3	1	.	0	4	3
Népal	1	1	4	4	1	0	1	8	6
Pays-Bas	2	1	2	.	0	0	.	5	5
Nouvelle-Zélande	0	0	2	.	1	0	0	3	6
Nicaragua	0	1	4	4	0	.	0	5	5
Niger	1	1	3	4	.	.	0	5	4
Nigéria	0	0	1	2	1	.	1	3	5
Norvège	1	0	1	.	0	0	0	2	6
Oman	.	.	.	1	.	.	.	1	1
Pakistan	.	.	4	1	.	.	0	4	2
Panama	2	2	4	2	2	0	1	11	6
Papouasie-Nouvelle-Guinée	.	.	5	.	.	.	0	5	2
Paraguay	1	0	.	.	0	0	0	1	5
Pérou	2	1	0	1	1	1	0	5	6

Etat partie	Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels	Pacte international relatif aux droits civils et politiques	Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale	Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes	Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains, ou dégradants	Convention relative aux droits de l'enfant	Nombre total de rapports en retard	Nombre total d'instruments
Philippines	0	1	3	2	0	1	0	5	6
Pologne	1	0	1	1	0	0	0	2	6
Portugal	0	1	2	.	0	1	1	5	6
Qatar	.	.	1	0	.	.	.	1	1
République de Corée	0	0	1	.	1	.	1	3	5
République de Moldova	0	1	1	.	.	.	0	2	4
Roumanie	1	0	1	2	0	0	0	2	6
Fédération de Russie	1	1	2	0	0	1	0	6	6
Rwanda	2	1	3	0	0	.	0	6	5
Saint-Kitts-et-Nevis	.	.	.	.	3	.	1	4	2
Sainte-Lucie	.	.	2	.	3	.	0	5	3
Saint-Vincent-et-les Grenadines	1	2	5	2	0	.	0	8	5
Samoa	.	.	.	.	1	.	.	1	1
Saint-Marin	1	1	.	.	.	.	1	3	3
Sao Tomé-et-Principe	.	.	.	4	.	.	1	1	1
Sénégal	0	0	1	2	1	1	1	4	6

Etat partie	Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels	Pacte international relatif aux droits civils et politiques	Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale	Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes	Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains, ou dégradants	Convention relative aux droits de l'enfant	Nombre total de rapports en retard	Nombre total d'instruments
Seychelles	1	1	3	3	1	1	1	8	6
Sierra Leone	.	.	10	.	2	.	1	13	3
Slovaquie	0	0	1	0	1	1	0	3	6
Slovénie	1	0	1	1	0	0	1	4	6
Iles Salomon	1	.	5	.	.	.	.	6	2
Somalie	1	1	5	5	.	1	.	8	4
Espagne	1	0	1	.	1	0	0	3	6
Sri Lanka	1	1	4	2	1	0	0	7	6
Soudan	1	2	1	4	.	.	0	4	4
Suriname	0	2	5	3	1	.	0	8	5
Swaziland	.	.	10	.	.	.	.	10	1
Suède	0	0	0	.	0	0	0	0	6
Suisse	1	1	.	.	.	0	.	2	3
République arabe syrienne	1	2	2	1	.	.	0	5	4
Tadjikistan	.	.	.	.	0	.	0	0	2
Thaïlande	.	.	.	.	1	.	1	2	2

Etat partie	Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels	Pacte international relatif aux droits civils et politiques	Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale	Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes	Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains, ou dégradants	Convention relative aux droits de l'enfant	Nombre total de rapports en retard	Nombre total d'instruments
ex-République yougoslave de Macédoine	0	0	0	0	1	.	1	2	5
Togo	1	0	6	3	3	2	1	13	6
Tonga	.	.	1	.	.	.	.	1	1
Trinité-et-Tobago	1	1	0	3	1	.	1	4	5
Tunisie	1	0	1	1	0	1	0	4	6
Turquie	.	.	.	.	0	1	.	2	2
Turkménistan	.	.	.	.	.	.	0	0	1
Ouganda	1	.	6	2	0	2	1	10	5
Ukraine	1	0	1	0	0	0	0	3	6
Emirats arabes unis	.	.	4	2	.	.	.	4	1
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	1	0	1	.	0	1	0	3	6
République-Unie de Tanzanie	2	1	4	5	1	.	0	8	5
Etats-Unis d'Amérique	.	1	.	.	.	.	.	1	1
Uruguay	0	1	2	.	2	1	1	7	6
Vanuatu	.	.	.	.	.	.	0	0	1

Etat partie	Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels	Pacte international relatif aux droits civils et politiques	Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale	Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes	Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains, ou dégradants	Convention relative aux droits de l'enfant	Nombre total de rapports en retard	Nombre total d'instruments
Venezuela	1	1	4	1	1	1	1	9	6
Viet Nam	0	1	1	3	2	.	0	4	5
Yémen	1	0	1	2	0	1	1	4	6
Yougoslavie	2	1	3	1	1	1	1	9	6
Zaire	1	1	7	4	1	.	1	12	5
Zambie	2	1	0	3	0	.	1	5	5
Zimbabwe	1	1	2	1	1	.	1	6	5
NOMBRE TOTAL DE RAPPORTS EN RETARD	105	98	381	213	117	47	79	1 040	
NOMBRE TOTAL D'ETATS PARTIES	129	127	139	99	133	82	160		869